




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 1 / 0 9 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 4 / 1 0 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7335

1 Intitulé du projet

Construction d'une serre agricole dotée d'une toiture photovoltaïque

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

EI PORCHET Yannick

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

EI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Porchet

Prénom(s)

Yannick

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Construction, n°39	Construction d'une serre agricole d'une surface de plancher comprise entre 10 000 m ² et 40 000 m ² . IOTA rubrique 2.1.5.0. 2°

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une serre agricole photovoltaïque d'une surface de 34 163,47 m²

Serre mono block multi-chapelles en verre, de type VENLO.

Les pans Sud de la toiture de la serre seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques. Les Façades Nord et Sud seront équipées d'un système d'ouvrants mus par un moteur. Des ouvrants équiperont également la toiture sur les pans Nord.

La toiture photovoltaïque produira de l'électricité pour une puissance totale installée d'environ 3,792 kWc qui sera intégralement réinjectée sur le réseau de distribution publique.

Un bassin de gestion des eaux pluviales sera creusé conformément à la réglementation relative à la loi sur l'eau. Son emplacement et ses dimensions seront déterminés dans le cadre du DLE.

Les revenus tirés de la vente de l'électricité serviront à financer la construction de la serre.

4.2 Objectifs du projet

La serre sera exploitée par Yannick Porchet et sera destinée à la production de maraîchage diversifié. Elle permettra de disposer d'une surface à atmosphère contrôlée, afin d'être à l'abri des aléas météorologiques, de faciliter la lutte raisonnée et d'avoir une meilleure maîtrise des pathogènes.

Elle permettra un rendement supérieur pour la production de maraîchage diversifié et aura un impact faible sur l'environnement : pas de déchets plastiques, moins de consommation d'eau, limitation du lessivage des sols et peu de produits phytosanitaires.

Cette serre agricole permettra de pérenniser l'activité de l'exploitation agricole et d'assurer une production annuelle de maraîchage diversifié protégés sous serre des aléas climatiques, des ravageurs ou des maladies.

L'emplacement de la serre est justifié par la proximité du siège de l'exploitation, la présence de l'irrigation sur la parcelle et le type de sol adapté à l'implantation du maraîchage diversifié.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

S'agissant du terrassement, il n'est pas prévu d'importants mouvements de terre, compte tenu de la faible pente du terrain naturel (<1% au niveau de la totalité des parcelles, à ramener à environ 0,2% au niveau de l'implantation de la serre). De façon à limiter l'impacte du terrassement, 30 cm de terre végétale seront décapés, stockés, puis régalés sur la plateforme.

Les eaux pluviales seront collectées en toiture puis évacuées vers un bassin de gestion des eaux pluviales, via un réseau de collecteurs (aériens et souterrains). Le bassin sera réalisé conformément à la déclaration "Loi sur l'Eau".

Les poteaux en acier galvanisé seront ancrés au sol grâce à des plots béton (dimensions calculées en fonction de l'étude géotechnique) reliés en périphérie par un muret béton d'une hauteur de 30 cm par 25 cm de largeur en périmètre sous les parois de verre. Les fondations intérieures sont des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14 cm.

La serre est constituée d'une succession de travées (chapelles). Elle sera pré-assemblée en usine et montée en 8 semaines environ.

Les modules photovoltaïques seront fabriqués dans l'usine REDEN de Roquefort, dans le Lot et Garonne (47).

Des éléments connexes seront mis en place : Une plateforme de déchargement en graves non traitées, une piste lourde en graves non traitées et des pistes périphériques en terre sur le pourtour de la serre.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'activité sous cette nouvelle serre sera orientée vers la production de maraîchage diversifié.

La serre permettra de protéger les cultures des aléas climatiques (gel l'hiver, chaleur/sécheresse l'été), des ravageurs et de maladies.

De plus, la serre permet d'offrir une protection contre la grêle et des meilleures conditions de travail pour les salariés et saisonniers.

La serre permettra également de produire de l'électricité verte (superposition des activités agricoles et PV).

La centrale photovoltaïque sera supervisée à distance depuis le centre de conduite de REDEN à Roquefort (47).

La maintenance préventive et curative sera effectuée par les équipes de REDEN basées à Roquefort (47).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire.

- Déclaration Loi sur l'Eau (DLE) au titre de l'article R214-1 - rubrique 2.1.5.0 "Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol dans le sous-sol".

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Hauteur : Longueur : Largeur : Superficie :	5,3 m 234,35 m 68,58 m 34 163 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2 ZNIEFF de Type I se trouvent à proximité de la parcelle du projet, dont la plus proche se trouve à 310 m (cf. Annexe 6). 2 ZNIEFF de Type II se trouvent à proximité de parcelle du projet, dont la plus proche se trouve en limite de parcelle (cf. Annexe 6). Source : Géoportail
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Géoportail
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Géoportail
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Géoportail
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional du Marais poitevin. Source : Géoportail

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire est couvert par un Plan de prévention du bruit 2022 - 2027. Approuvé le 28/06/2022 Source: DDT 85
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche se trouve à 1,6 km du site du projet. Il s'agit de l'église et Château d'Oulmes. Source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone humide inventoriée dans le périmètre du projet. Source : http://sig.reseau-zones-humides.org/
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Géorisques
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Géorisques
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE 04003, Zone de Répartition des Eaux du Marais Poitevin https://geo.data.gouv.fr/
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	https://carto.atlasante.fr/
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles du projet se trouvent en limite d'un site Natura 2000. Il s'agit du Site "Marais Poitevin", identifiant n°FR5400659 (Annexe 6). Source : Géorisques
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site "LE MARAIS MOUILLE POITEVIN", le projet se situe à 1,9 km du site classé. Source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble de l'exploitation est irriguée et possède une convention avec la CACG. Le besoin total d'irrigation estimé pour les cultures sous la serre s'élève à 13 101 m ³ /an. Les parcelles sur lesquelles s'implante la serre sont déjà cultivées en maraîchage et irriguées (Cf Annexe 7). Le projet n'engendrera pas une augmentation de la consommation en eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dimensionnement d'ouvrages de collecte des eaux de pluie issues des toitures de la serre : - Canalisations et collecteurs (fossés). - Création d'un bassin de rétention/infiltration Les eaux de ruissellement transiteront par le bassin de rétention/infiltration, mais seront restituées en totalité au milieu naturelle.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux de terrassements effectués par deblais/remblais. Terrain plat au niveau de la zone d'implantation de la serre <1 % en moyenne.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux de terrassements effectués par deblais/remblais. Terrain plat au niveau de la zone d'implantation de la serre <1 % en moyenne.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas alimenté en eau potable. Le projet sera destiné à la production de maraîchage diversifié et ne sera pas relié à un système d'assainissement, excepté durant la phase travaux.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain déjà utilisé en culture, sans intérêt écologique. Le projet n'entraînera pas de perturbation, ni de dégradation de la biodiversité sur site.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné des contraintes naturelles. Une analyse des incidences a été réalisée (Cf. Annexe 8)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est actuellement en exploitation agricole. La vocation agricole du site sera donc pérennisée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source Géorisques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque Inondation: Non concerné - Retrait-gonflements des sols argileux : (Aléa 2 : moyen) - Séismes : (zone 3 : risque moyen) - Radon : (Aléa 1) Source Géorisques
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic limité à la période du chantier (environ 4 mois). Une aire de déchargement et de stockage du matériel de la serre sera prévue sur le site. Aucun impact lors de l'exploitation des serres.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact : uniquement travaux agricoles.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances sonores temporaire durant la période de travaux.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Production maraîchère sans éclairage de croissance, donc pas d'émissions lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Serre non éclairé
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux de pluies non souillées issues des toitures sont collectées dans un bassin de gestion des eaux pluviales conformément à la réglementation.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune manipulation de produits ne sera réalisée sur le site (hydrocarbures, produits phytosanitaires, ...).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Afin de limiter la visibilité du projet depuis la D 148, une haie paysagère sera mise en place à l'Est du projet (cf. Annexe 3). Aspect esthétique et transparent de la serre Venlo en verre en comparaison avec des serres tunnels plastique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcement et pérennisation d'une exploitation agricole locale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Source : side.developpement-durable.gouv.fr

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mise en place d'un bassin de rétention/infiltration des eaux de pluie interceptées par la serre, conformément à la réglementation Loi sur l'Eau.

La haie au Sud-Ouest du site sera conservée dans le cadre de ce projet de serre agricole photovoltaïque.

7 Auto-évaluation (facultatif)


① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4	ANNEXE 8 : Étude d'incidence Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
5	ANNEXE 7 : Dossier Agricole	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

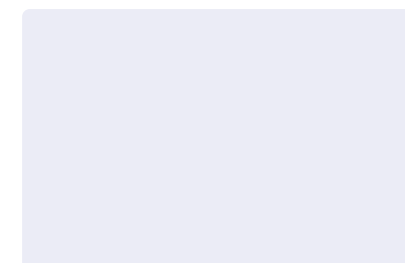
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)